

UNIMEV accompagne la filière Événement dans de nouvelles ambitions de Responsabilité sociale

Depuis plus de 10 ans, l'Union des métiers de l'événement s'est saisie des enjeux du développement durable et de l'éthique, en travaillant à construire brique par brique des outils qui permettent aux entreprises de s'engager et de piloter leur RSE. Le 5 juin dernier, à l'occasion du Conseil d'administration réuni à French Event Booster à Paris, UNIMEV a consolidé sa politique RSE en la dotant de nouvelles ambitions, notamment d'un plan d'économie circulaire fondé sur un Engagement pour la Croissance Verte.

Un contexte RSE devenu stratégique pour les entreprises de l'événement

En France, en Europe et à l'international, l'écosystème gravitant autour des événements (société civile, entreprises clientes & communautés participantes, pouvoirs publics & territoires d'accueil événementiel, collaborateurs des entreprises du secteur) est de plus en plus en attente sur les questions de responsabilité et de durabilité.

Individuellement, les entreprises de l'événement ont trois champs d'actions pour améliorer l'acceptabilité et l'attractivité de leurs activités. En tant que vitrines de marques, filières et communautés, elles peuvent organiser opérationnellement les événements de manière responsable. En tant qu'espaces de rencontres physiques, elles peuvent inciter pédagogiquement les publics participants à adopter des comportements responsables. En tant que plateformes de marketing responsable, elles peuvent accompagner stratégiquement les acteurs économiques, scientifiques, politiques, sportifs ou culturels dans leur propre durabilité de demain.

Une politique RSE complétée

En capitalisant sur les outils existants, UNIMEV souhaite accompagner collectivement ses membres à travers une politique RSE formalisée et étendue. Celle-ci s'articule autour de quatre dispositifs-clés visant à embarquer la profession, outiller les professionnels de solutions concrètes et mesurer les progrès réalisés.

Reconnaissance nationale et internationale. Outil universel de formalisation, d'engagement, de pilotage et de reconnaissance RSE, la norme internationale ISO 20121 existe depuis 2012 et fait l'objet de formations groupées proposées aux professionnels. Par ailleurs, elle a récemment intégré le dispositif d'expérimentation de labels RSE sectoriels piloté par la Plateforme Nationale RSE de France Stratégie.

Nouveaux indicateurs de performance. Le Calculateur Cleo de performance événementielle, déjà utilisé depuis 2016 pour l'évaluation de plus de 230 événements, permet de produire des panoramas collectifs de reporting d'impact socio-économique, territorial, environnemental et sociétal. Il pourra également servir les collectivités soucieuses d'appuyer et de justifier leurs décisions d'aides aux événements accueillis sur leurs territoires.

Marketing responsable. UNIMEV encouragera l'inclusion des enjeux de durabilité dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur formant les futurs professionnels de l'événement. Ces enjeux de durabilité seront également abordés à travers les dispositifs marketing et innovation d'UNIMEV, et s'étendront aux champs de l'économie sociale et solidaire et des stratégies carbone.

Economie circulaire. Un nouveau plan d'économie circulaire est lancé, autour d'une ambition d'Engagement pour la Croissance Verte.

Vers un Engagement pour la Croissance Verte (ECV)

La question des déchets événementiels, et plus généralement de l'économie circulaire, va être traitée en priorité. « Si le volume total des déchets événementiels annuels est relativement peu important par rapport à d'autres secteurs (la profession est actuellement capable de l'estimer à 105 000 tonnes), il n'en reste pas moins que cette question est stratégique en termes de responsabilité et de réputation », explique Olivier Roux, Président d'UNIMEV. L'Union envisage de s'engager auprès de l'Etat à travers un accord d'Engagement pour la Croissance Verte comprenant une étude de faisabilité visant à établir des objectifs pour le secteur.

Il sera complété de quatre autres actions. En amont de l'ECV, il s'agira de mieux connaître les dispositifs de gestion des déchets par les éco-organismes, et de sensibiliser les professionnels de l'événement à l'écoconception et la recyclabilité des matières et matériaux événementiels. Dans la continuité de l'ECV, il s'agira d'envisager de nouveaux périmètres de collaboration avec les éco-organismes, et de mettre en place un observatoire national de pilotage des objectifs déchets tels qu'établis dans le futur ECV.

UNIMEV et les services de l'Etat viennent d'entamer des discussions en vue de la mise en place d'un ECV.

Avec plus de 450 entreprises-membres, UNIMEV représente les événements professionnels, scientifiques, corporate, sportifs, culturels et politiques en France, l'une des premières destinations événementielles au monde. De la conception à la production en passant par l'hospitalité événementielle, elle rassemble toutes les spécialités de la filière – soit 90 % du marché en France -, et compte plusieurs champions internationaux. En étroite collaboration avec les pouvoirs publics, l'enseignement supérieur et ses associations partenaires - L'ÉVÈNEMENT, CREALIANS - UNIMEV s'engage dans l'attractivité et la réinvention de ses métiers autour de l'innovation, de l'expérientiel et du durable. La filière événement, c'est 4000 salons, congrès et foires organisés chaque année en France sur 200 sites d'accueil, générant 7,5 milliards d'euros de retombées économiques (production événementielle et accueil touristique). 120 000 emplois sont ainsi créés ou maintenus. C'est aussi 34,5 milliards de chiffre d'affaires générés annuellement par les entreprises participant aux salons et foires-expositions.